



## Bulletin d'avertissement viticole

Avis n°2 – 13 avril 2020



[www.carah.be/](http://www.carah.be/)

**!!! ALERTE GEL !!!**

### GELÉES

Une zone anticyclonique apportant de l'air polaire va traverser le pays, amenant des **températures pouvant descendre sous la barre des 0°C** cette nuit et la nuit de mardi à mercredi. La douceur devrait revenir dès mercredi après-midi.

**Surveillez attentivement les zones à risques** (bas-fonds, etc.) si vos vignes sont à un stade phénologique avancé (sensibilité accrue dès le stade « pointe verte »).



Sources : IRM et Météo Belgique



CARAH asbl – Rue Paul Pastur, 11 – 7800 ATH  
[a.stalport@carah.be](mailto:a.stalport@carah.be)

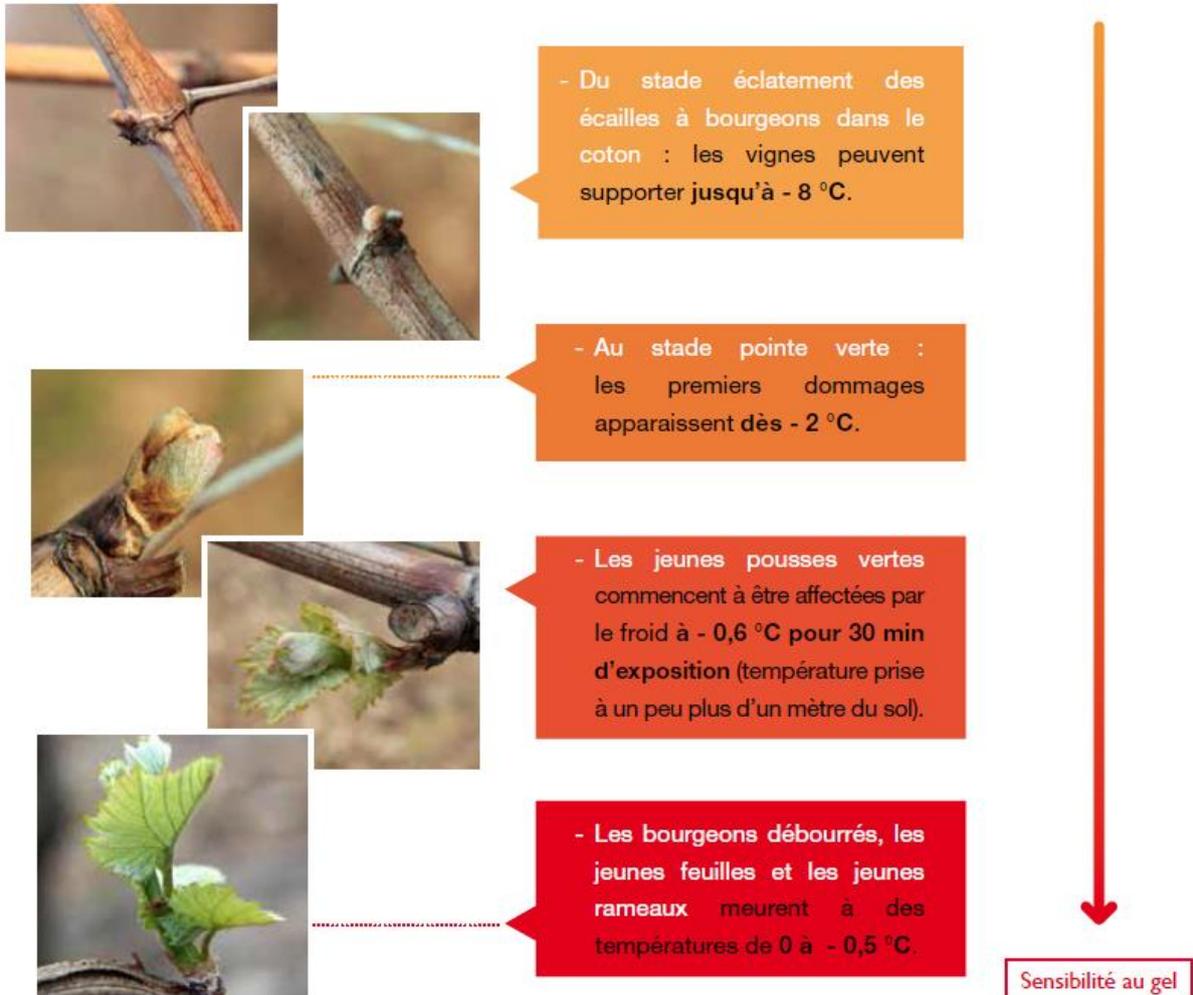


068 264 631

## Sensibilité et méthodes de lutte

### Sensibilité de la vigne en fonction de son stade de développement

L'importance des dommages dépend du stade phénologique auquel intervient le gel. Plus les organes sont développés, plus ils sont sensibles au gel.



Source : BIVB



## Efficacité des méthodes de lutte

Méthodes de lutte	Gelée blanche	Gelée noire	Gel advectif	
Aspersion				 Très efficace
Tour antigel				 Efficace
Hélicoptère				 Efficacité limitée
Fuel pulvérisé / Combustion de gaz				 Non efficace ou non applicable
Bougies / Bûches				
Fils chauffants (si végétation peu avancée)				
Brûlage paille				

Toutes ces méthodes perdent en efficacité si les vents atteignent ou dépassent 8 km/h et deviennent inefficaces au-delà de 16 km/h.

Source : BIVB

## L'équipe viticulture

Rédaction : Anouck Stalport – [a.stalport@carah.be](mailto:a.stalport@carah.be)

Enseignant – chercheur : Julien Louvieux – [j.louvieux@carah.be](mailto:j.louvieux@carah.be)

Coordination : Olivier Mahieu - [mahieu@carah.be](mailto:mahieu@carah.be)

Merci au Vignoble des Agaises, Domaine du Chenoy, Vin de Liège et Domaine de Glabais pour leurs observations avisées et leur participation au réseau.

L'analyse de risque proposée par le CARAH n'est qu'indicative. Elle n'engage pas la responsabilité du CARAH en cas de disparités avec la situation réelle sur une ou un ensemble de parcelle. La décision de traiter est sous l'entière responsabilité du viticulteur.



CARAH asbl – Rue Paul Pastur, 11 – 7800 ATH  
[www.carah.be](http://www.carah.be)



068 264 631